



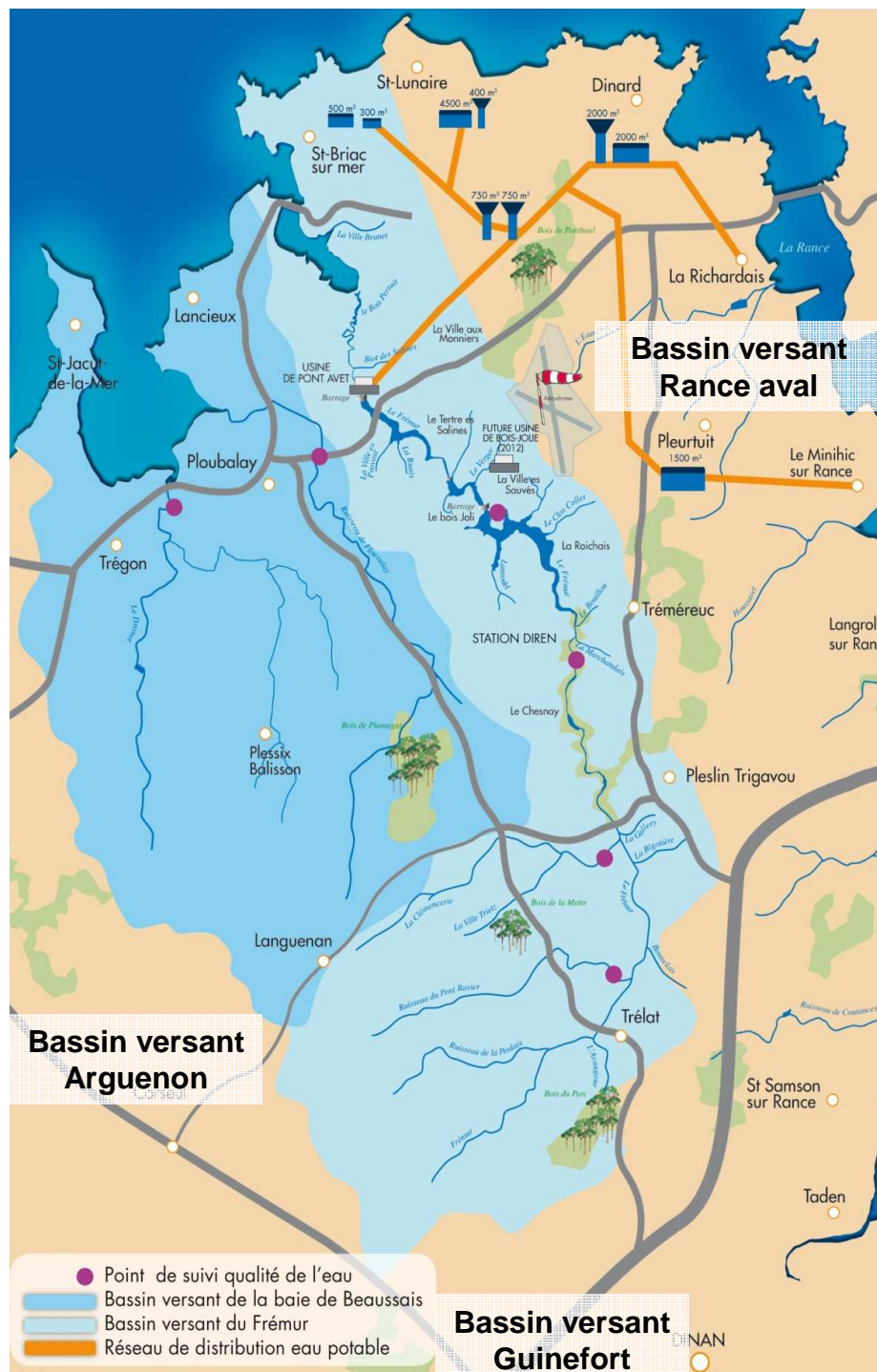
Syndicat Mixte de
Production d'Eau Potable
de la Côte d'Emeraude

Bassin versant du Frémur – baie de Beausais

Actions communes - qualité de l'eau

Charte de désherbage

16 mars 2011
Dinard



Bassin versant du Frémur et de la baie de Beaussais :

Communes concernées = dont le bourg est sur le bassin versant :

8 communes adhèrent à la charte de désherbage

OBJECTIFS : charte désherbage communal

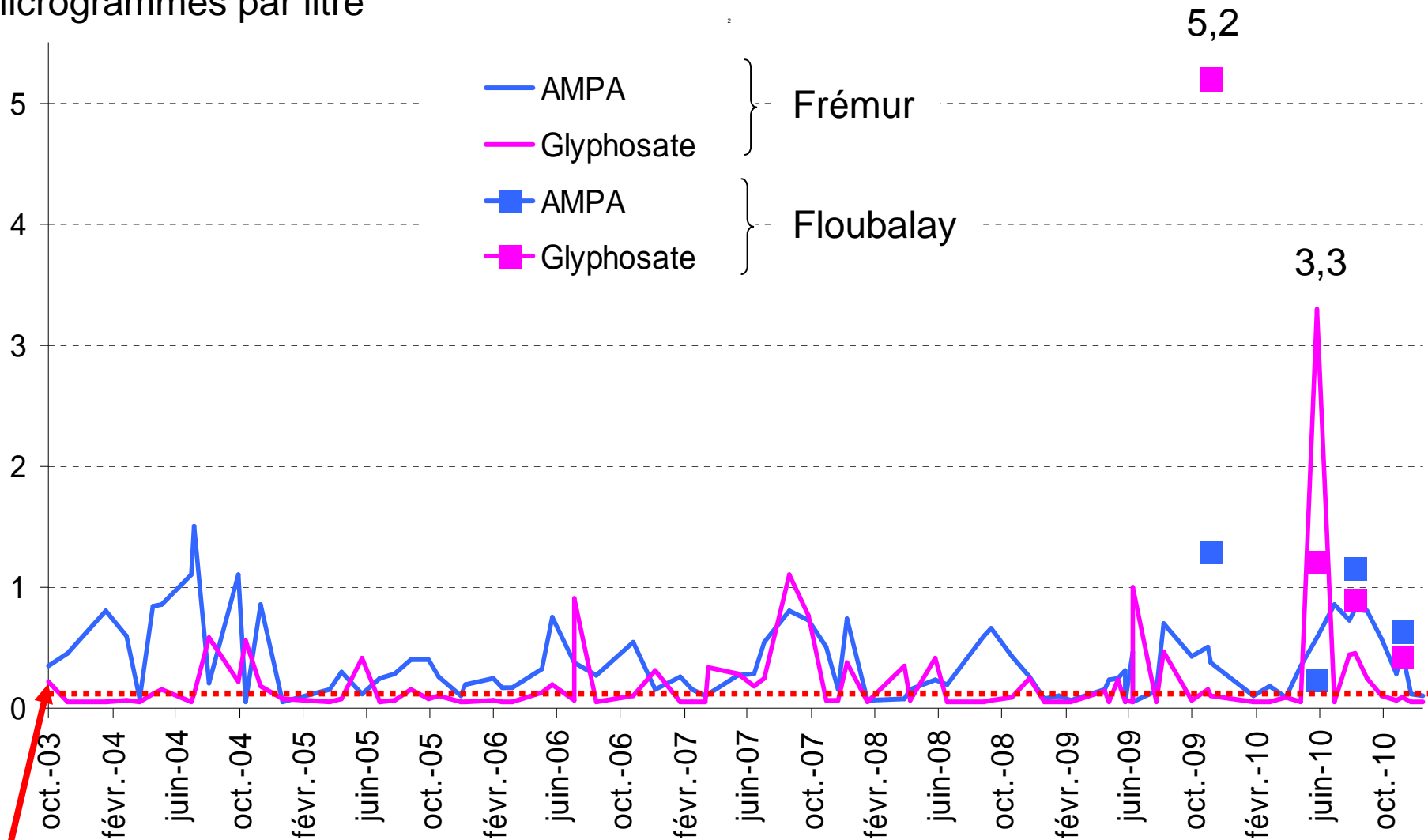
Protéger la qualité de l'eau des rivières

Protéger la santé de l'opérateur de désherbants chimiques

Teneurs en glyphosate et AMPA dans le Frémur et le Floubalay

Données SMPEPCE et CG22
Amont retenue Bois-Joli et aval Floubalay

Microgrammes par litre



Limite de qualité au robinet = 0,1 µg/l

NOUVELLE Charte désherbage communal

5 Niveaux
(Au lieu de 3)

- Édition 2010

CONTENU Charte désherbage communal

Niveau 1

- Respecter de la réglementation**
- Réaliser le plan de désherbage**
- Former l'applicateur communal**
- Enregistrer les pratiques**
- Informer la population**

CONTENU Charte désherbage communal

Niveau 2

- **Niveau 1**
- **Utiliser des techniques alternatives**
- **Prévoir l'entretien dans les nouveaux aménagements**
- **Ne pas utiliser de pesticides dans les écoles, crèches, centres de loisirs et aires de jeux...**
- **Sensibiliser les jardiniers amateurs**

CONTENU Charte désherbage communal

Niveau 3

- Niveau 1
- Niveau 2
- **Zéro phyto dans les zones rouges**

CONTENU Charte désherbage communal

Niveau 4

- **Niveaux 1 à 3**
- **Zéro phyto dans toute la commune (zones rouges+zones vertes y compris cimetièrre et terrains sport)**
- **Proscrire les pesticides dans le règlement intérieur des jardins familiaux**

CONTENU Charte désherbage communal

Niveau 5

- **Niveaux 1 à 4**
- **Zéro phyto dans toute la commune (zones rouges+zones vertes y compris cimetière et terrains sport)**

NIVEAU 3 : charte désherbage communal

Pas de désherbant chimique

sur les zones « rouges »

surfaces à risque élevé de ruissellement

Désherbage chimique possible

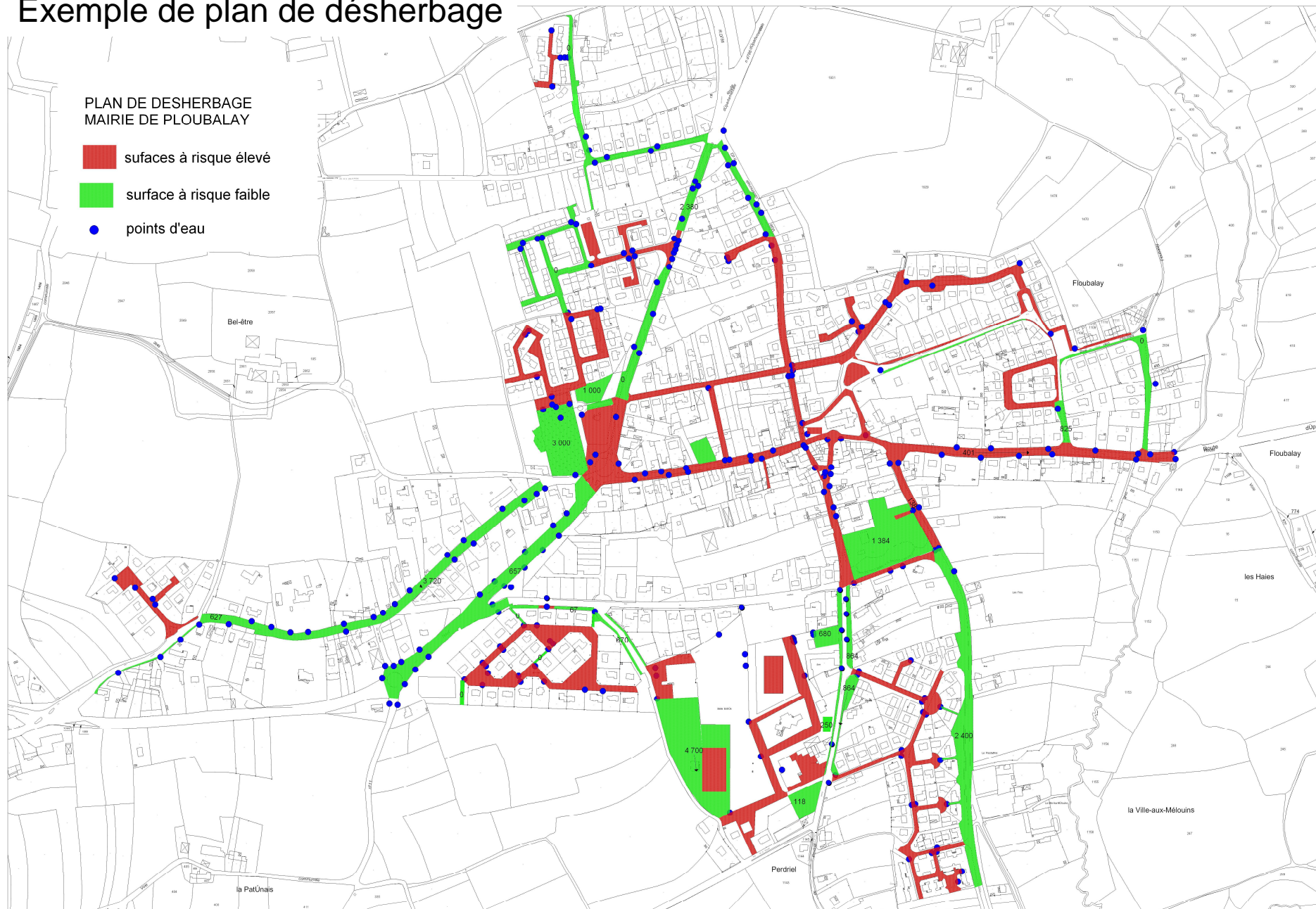
sur les zones « vertes »

surfaces à risque réduit de ruissellement

Exemple de plan de désherbage

PLAN DE DESHERBAGE
MAIRIE DE PLOUBALAY

- surfaces à risque élevé
- surface à risque faible
- points d'eau

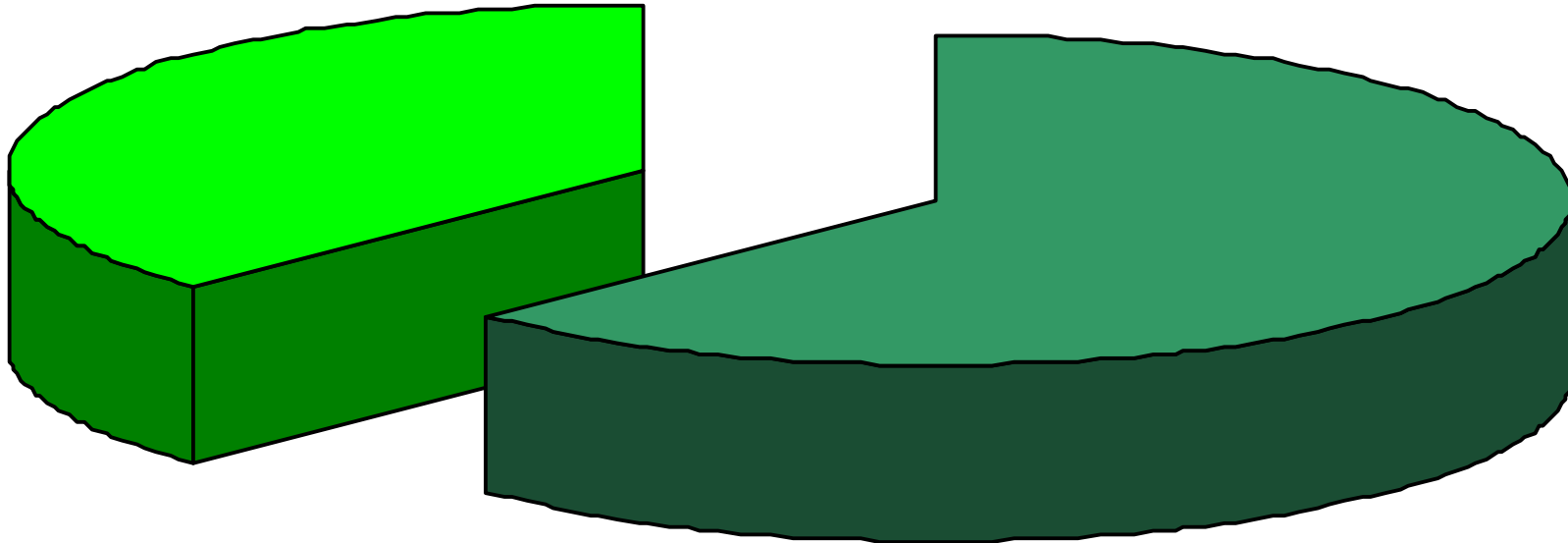


Pratiques 2010 des 8 communes

Sur les zones vertes

Désherbage alternatif (binette, rotofil...)

3 communes



Désherbage chimique en plein

5 communes

À l'exception des cimetières

Pratiques 2010 des 8 communes

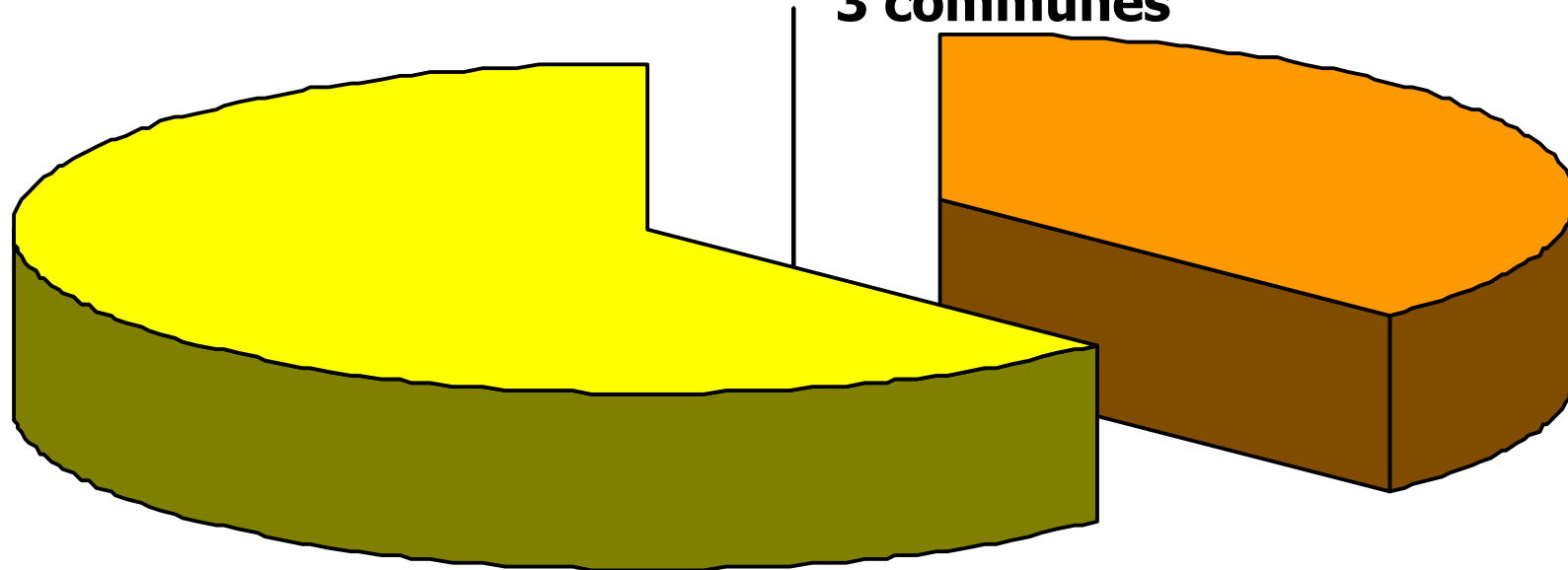
Sur les zones rouges

Désherbage chimique en localisé
uniquement

0 commune

Désherbage chimique en localisé +
techniques alternatives (balayage
ou binette ou thermique)

3 communes



Techniques alternatives uniquement (balayage,
rotofil, tonte, binette, thermique...)

5 communes



Préventif : aménagement



Préventif : paillages des massifs



Préventif : paillages des massifs





Préventif : plantes couvre sols



Préventif : fleurissement pieds de murs



Préventif : fleurissement pieds de murs



Préventif : fleurissement pieds d'arbre



Préventif : cimetière enherbé



Préventif : trottoir enherbé



Préventif : aire sablée enherbée



Protection de l'apporteur



Protection de l'opérateur



Démonstration de la « plourasette », mercredi 23 mars à 10h, mairie de Plouër sur Rance





Opération « Bienvenue dans mon jardin »

Les 18 et 19 juin 2011

Portes ouvertes de jardins de particuliers jardinant au naturel